

Séjour AUVERGNE à ORCIVAL (Puy de Dôme)

A l'hotel Notre Dame
Du LUNDI 31 Août au
VENDREDI 4 Septembre 2020



Premier jour : REPAS tiré du sac - PROGRAMME du séjour transmis aux participants : lieux de rendez vous, randonnées, etc...

Pour la période actuelle que nous vivons : respectez toutes les consignes liées au COVID 19

INSCRIPTION : souhaitée avant le 31 juillet 2020 - Si possible dès ce jour pour effectuer rapidement les réservations.

Nombre de places : 12 à 14 personnes (en fonction des couples), les premiers inscrits seront retenus.

RESERVATION : Inscription pour réservation : chèque d'avance demandé de 100 euros par personne

Coût du séjour environ 280 euros par personne pour 4 nuits comprenant : nuit, petit déjeuner, dîner, casse croûte rando du midi.

Coût du séjour en attente de finalité. Prévoir mode de règlement pour payer l'hôtel.

Réservation effective avec le retour du coupon d'inscription dûment complété et son règlement.

Pour faciliter la gestion des inscriptions et connaître le suivi de votre inscription (participation validée en fonction du nombre de places) et savoir si votre participation est retenue. Essayez au maximum de vous faire inscrire lors des réunions permanences.

CONDITIONS : Votre inscription ne sera validée qu'après réception de son règlement, aucun remboursement ne sera effectué après les réservations. Veuillez adresser un chèque par organisation. L'inscription sera acquise au club, si vous ne vous présentez pas le jour du départ.

ANNULATION : En cas d'annulation de votre participation, de votre fait, quel qu'en soit l'objet, aucun report et remboursement ne seront possibles (sauf dans certains cas de force majeure, dûment justifié au club et surtout par l'acceptation du gestionnaire de l'hébergement).

Le club peut décider ou non du remboursement en tenant compte d'une retenue correspondant aux frais engagés par le club.

Aucun remboursement sera effectué si présence non effective le jour du départ

Le retour du coupon d'inscription vaut déclaration d'acceptation des conditions d'organisation.

Le club se réserve le droit de modifier le règlement et les conditions de participation à la suite d'évènements imprévus et indépendants de sa volonté.

Chaque participant doit respecter le règlement interne du club concernant l'organisation des sorties pédestres et d'inscription.

Avant de s'inscrire, CONSULTEZ sur le site du club, toutes les conditions générales d'inscription et d'organisation, pour les connaître et, se conformer à ces conditions.

Effectuez une pré inscription sur le site, cela facilite la gestion et, informe rapidement les chargés d'itinéraires

Confirmation d'inscription validée lors de la réunion précédant la sortie.

Informations complémentaires données lors des réunions mensuelles.

Pour toutes les sorties, la licence FFRP est nécessaire (assurance). Il est impératif de l'avoir sur soi.

Renseignements par les chargés d'itinéraires : Yves BILLANDON

Adresse envoi réservation : Les GRISEMOTTES 180 Chemin du Moulin 69210 ST GERMAIN NUELLES

Coupon d'inscription

Mlle, Mme, Mr, **NOM** : _____ **PRENOM** : _____

Adresse postale complète : Rue : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

N° de Téléphone : _____ / _____ / _____ / _____ / _____ Date de Naissance : _____ / _____ / _____ / _____

Adresse MAIL : _____@_____

Votre numéro de Licence FFR (validité de l'année en cours) : _____ N° _____

Coût de réservation du séjour : 100 euros par personne (hors coût de déplacement)

Déplacement : Prenez vous votre voiture personnelle (co voiturage) OUI /___/ NON /___/

Pour répartition des chambres : COUPLE /___/ SEUL /___/

Chèque à l'ordre du club pédestre LES GRISEMOTTES

MONTANT : _____ euros

Je (Nous) déclare(ons) que tous les participants inscrits sur le feuillet sont aptes à la pratique de la randonnée et acceptent d'effectuer le déplacement le séjour et les randonnées sous leur seule et entière responsabilité. De plus, je (nous) accepte(ons) les conditions d'organisation et d'inscription.

fait à : _____, le _____

Signature :

Séjour ORCIVAL AOUT 2020

Sous réserve d'organisation (chèque retourné en cas d'annulation) - Un chèque par organisation